

La correspondance de Paul Valéry et d'André Lebey : remarques philologiques et lexicographiques

Takeshi Matsumura

► **To cite this version:**

Takeshi Matsumura. La correspondance de Paul Valéry et d'André Lebey : remarques philologiques et lexicographiques. FRACAS, Groupe de recherche sur la langue et la littérature françaises du centre et d'ailleurs (Tokyo), 2016, 37, pp.1-10. halshs-01330119

HAL Id: halshs-01330119

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01330119>

Submitted on 10 Jun 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

FRACAS

numéro 37

le 6 juin 2016

Groupe de recherche
sur la langue et la littérature françaises
du centre et d'ailleurs
(Tokyo)

contact : revuefracas2014@gmail.com

La correspondance de Paul Valéry et d'André Lebey :
remarques philologiques et lexicographiques

Takeshi MATSUMURA

En 2004, Micheline Hontebeyrie a publié 378 lettres échangées par Paul Valéry et André Lebey sous le titre d'*Au miroir de l'histoire*¹. Comme Nicole Celeyrette-Pietri le soulignait dans sa préface, l'éditrice a déployé beaucoup « de patience, de discernement, de recherches » pour réunir ces lettres tout « en les éclairant d'un appareil critique parfaitement documenté » (CorrVL, p. 9). Dans son compte rendu paru dans le *Bulletin des études valéryennes*², Robert Pickering insiste aussi sur l'excellente qualité de l'édition et sur son « annotation des plus averties » (p. 228). De petites remarques critiques se lisent pourtant dans la recension de Karl Alfred Blüher parue dans la revue *Forschungen zu Paul Valéry*³. En effet le romaniste allemand regrette que le critère de choix de lettres ne soit pas indiqué explicitement, que la plupart des citations de lettres inédites insérées en notes soient « ohne genaue Quellennachweise » et qu'aucune mention ne soit faite du tome 85 du *Bulletin des études valéryennes*⁴ dans lequel Micheline Hontebeyrie a donné une analyse d'ensemble de la correspondance (p. 207). Ces observations, qui contrastent avec les précédentes, seraient-elles exagérées ? Il me semble que non.

En effet, une comparaison rapide de la CorrVL et du BEV85 ne manque pas de nous inquiéter. Examinons comme exemple la lettre que Lebey a adressée à Valéry le 20 mai 1927. Elle est publiée dans la CorrVL sous le numéro 361 (p. 464-465). Dans le BEV85, on en trouve d'une part un fac-similé (p. 33-34) et de l'autre une transcription partielle (p. 35). Or un simple coup d'œil sur les trois documents nous apprend que le texte publié dans la CorrVL n'est pas tout à fait conforme à ce qu'a écrit Lebey. Voici les divergences que j'y ai relevées :

1) Dans la première phrase de la CorrVL (« Si je ne partais pas tout à l'heure pour Tours, [...]), le mot *pas* est un ajout de l'éditrice ; celle-ci ne l'a pas introduit dans sa transcription du BEV85.

2) Le troisième alinéa de la CorrVL (« Je me rappelle [...] ») ne semble pas

¹ Paul Valéry, André Lebey, *Au miroir de l'histoire (Choix de lettres 1895-1938). Édition établie, annotée et présentée par Micheline Hontebeyrie, Préface de Nicole Celeyrette-Pietri, Paris, Gallimard, 2004. Je désigne cette publication par CorrVL.*

² 98-99, 33^e année, 2005, p. 225-233.

³ 18, 2005, p. 203-208.

⁴ *Paul Valéry – André Lebey : Correspondance « au fil d'une amitié... 1895-1938 », Bulletin des études valéryennes, 85, 28^e année, 2000. Je désigne cette publication par BEV85.*

constituer un nouvel alinéa dans l'autographe.

3) Dans la première phrase du troisième alinéa de la CorrVL (« Je me rappelle bien d'elle [...] »), l'éditrice a sauté l'adverbe *si* après *rappelle* ; la transcription du BEV85 conservait bien *si*, conformément au manuscrit.

4) Dans la troisième phrase du troisième alinéa de la CorrVL (« Il te dit tout bas que [...] »), on lit dans l'autographe une virgule après *dit*. Bien que la transcription du BEV85 ait omis cette phrase, le fac-similé est assez clair.

5) Dans la même phrase, on a une virgule après *bas*.

6) Dans le dernier alinéa de la CorrVL, la ponctuation n'est pas tout à fait conforme à celle du manuscrit (le BEV ne transcrit pas cette partie). D'abord, après *sur nous*, on lit un point au lieu du point-virgule.

7) Dans la même phrase, après *rien* l'autographe a un tiret.

8) Dans la même phrase, on lit une virgule avant *pourtant*.

9) Dans la même phrase, on lit une virgule après *pourtant* également.

Ce sont certes de petits détails et il serait déplacé de reprocher à l'éditrice son manque d'attention, d'autant plus que Lebey a une écriture rébarbative. Cependant, on éprouve un certain malaise lorsqu'on constate plusieurs divergences même dans la transcription des lettres de Valéry, dont l'écriture est beaucoup plus facile à déchiffrer. Le numéro 218 de la CorrVL (p. 277-278), daté de début avril 1915, est un bon exemple. L'autographe en fac-similé de cette lettre et sa transcription partielle qui se lisent aux pages 126-127 et à la page 124 du BEV85 nous permettent de relever une trentaine de différences entre l'édition et le manuscrit. En voici une liste sommaire :

1) Même si la date est absente de l'autographe, Valéry a écrit *Mercredi* en haut de la page ; ce mot est absent de la CorrVL.

2) À la deuxième ligne du premier alinéa de la CorrVL, la virgule après *ennuis* semble être un ajout de l'éditrice ; on ne la trouve pas dans le manuscrit ni dans la transcription partielle du BEV85.

3) À la même ligne, *déconvenue* de la CorrVL est à lire *déception* si l'on suit le fac-similé ; la transcription du BEV85 donne aussi *déception*.

4) À la dernière ligne du premier alinéa de la CorrVL, le point d'exclamation qui termine la phrase est à remplacer par un point si l'on veut être fidèle au manuscrit.

5) À la première ligne du deuxième alinéa de la CorrVL, les points de suspension après *affaire* sont plutôt un double point dans l'autographe ; la transcription du BEV85 donne aussi les deux-points.

6) Le début du troisième alinéa de la CorrVL (« Si : en un point, [...] ») ne semble pas être marqué dans le fac-similé.

7) À la première ligne du troisième alinéa de la CorrVL, on lit dans l'autographe *En* avec majuscule et non pas *en* avant *un point*.

8) À la même ligne, après *affecté* on lit dans le manuscrit un double point et non pas un point-virgule.

9) À la troisième ligne du troisième alinéa de la CorrVL, après *gagne-pain* le fac-similé semble porter un tiret au lieu du point-virgule.

10) À la cinquième ligne du troisième alinéa de la CorrVL, *Mais* est précédé d'un tiret dans le manuscrit et il semble être écrit en retrait pour constituer un nouvel alinéa.

11) À la même ligne, on a dans le manuscrit un tiret avant *pour tout* de la CorrVL.

12) À la fin de la même ligne, après *moi* on lit un tiret au lieu d'une virgule dans le fac-similé.

13) À la sixième ligne du troisième alinéa de la CorrVL, après *absurde* on lit un tiret et non pas un point dans l'autographe.

14) À la même ligne, *C'est* de la CorrVL est à lire *c'est* avec minuscule si l'on suit le manuscrit.

15) À la septième ligne du troisième alinéa de la CorrVL, on lit un tiret après *moi !* dans le fac-similé.

16) À la même ligne, *Et* de la CorrVL se lit *et* avec minuscule dans l'autographe.

17) À la même ligne, après *tu en participes* on lit un tiret et non pas une virgule dans le manuscrit.

18) À la dernière ligne du troisième alinéa de la CorrVL, après *tout* le manuscrit porte un tiret au lieu de la virgule.

19) À la dernière ligne du quatrième alinéa de la CorrVL, on lit dans l'autographe une virgule après *Dieux*.

20) Le début du cinquième alinéa de la CorrVL (« Tous les discours, [...] ») ne semble pas être marqué dans le fac-similé.

21) À la troisième ligne du cinquième alinéa de la CorrVL, le manuscrit semble porter des points de suspension après *la vie*.

22) À la sixième ligne du cinquième alinéa de la CorrVL, après *excitante* on lit un tiret au lieu du point-virgule dans l'autographe.

23) À la même ligne, après *falot* on lit *et* et non pas une virgule dans le fac-similé.

24) À la même ligne, le mot *flétri* est suivi dans le manuscrit par des points de suspension et non pas par un point.

25) À l'avant-dernière ligne du cinquième alinéa de la CorrVL, on ne voit pas de virgule dans l'autographe après *l'inconnu*.

26) À la même ligne, on lit *vraie* entre *la* et *vibration* dans le fac-similé.

27) Après le cinquième alinéa de la CorrVL, on lit une ligne de vingt-deux points de suspension dans l'autographe.

28) À la première ligne du sixième alinéa de la CorrVL, le mot *mon* du manuscrit est sauté entre *tout* et *cœur*.

29) À la même ligne, après *André* on lit une virgule et non pas un point dans le fac-similé.

30) À la quatrième ligne du sixième alinéa de la CorrVL, le mot *je* du manuscrit a été oublié après *essayerai* par l'éditrice ; la transcription du BEV85 ne l'a pas sauté.

31) À la fin du septième alinéa de la CorrVL, on ne voit pas de virgule dans le fac-similé.

Il est vrai que la plupart des différences entre l'autographe et l'édition portent sur la ponctuation⁵. Le recours au fac-similé ne semblerait donc pas être tout à fait nécessaire pour lire et comprendre cette lettre de Valéry. Mais si l'on se rappelle l'importance que celui-ci a accordée à la ponctuation⁶, il sera difficile de rester indifférent à toutes les modifications que l'éditrice semble avoir introduites au manuscrit. Ne serait-on pas tenté de comparer l'ensemble des lettres publiées avec leur original ?

Comme je l'ai rappelé plus haut, Karl Alfred Blüher a signalé dans son compte rendu le fait que la plupart des citations de lettres inédites insérées en notes soient dépourvues de références précises sur leurs sources. Mais l'absence d'indications sur les sources est plus générale dans la CorrVL. Certes l'éditrice nous apprend (CorrVL, p. 15-17) qu'elle a eu accès à plus de 750 lettres pour en extraire 378 pièces, que « les lettres d'André Lebey sont répertoriées à la Bibliothèque nationale de France (site Richelieu, département des manuscrits occidentaux, fonds Valéry) », que « de brefs billets » qui ont été « servi à Valéry de papier de brouillon » se retrouvent dans ses manuscrits et que d'autres messages sont à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Mais sauf exceptions⁷, chacune des lettres publiées est présentée sans aucun renseignement sur son lieu de conservation (bibliothèque, fonds, collection, cote, etc.). Ce qui découragerait les lecteurs qui, intéressés par tel ou tel détail, voudraient retourner aux sources. De plus, l'éditrice ne nous apprend pas si les lettres sont publiées d'après

⁵ Dans son Avant-propos, l'éditrice déclare qu'elle a unifié la présentation des dates (CVL, p. 17), mais elle ne dit rien sur ses éventuelles interventions dans la ponctuation des épistoliers.

⁶ Voir Paul Valéry, *Cahiers, Édition établie, présentée et annotée* par Judith Robinson, t. 1, Paris, Gallimard, 1973, Bibliothèque de la Pléiade, p. xxxi.

⁷ Voir d'une part la lettre de Valéry à André Lebey du 25 mars 1917, sur laquelle la note 2 (CorrVL, p. 302) dit qu'elle provient de la « Collection Jacques Ravaud » et de l'autre, la lettre de Valéry à Charlotte Lebey datée du 5 avril 1938, sur laquelle la note 2 (CorrVL, p. 480) précise que c'est une « Lettre de la collection Florence Arnaud ».

l'autographe ou une copie. Car il y a des copies, si l'on en croit la note 4 de la page 89 de la CorrVL, qui dit : « *“Ils”* reste énigmatique : peut-être une erreur de copie, la lettre archivée n'étant pas l'originale. » La présence de cette note suggère-t-elle que le reste de la publication est fondé sur l'original ? Il serait difficile de trancher. Pourquoi une éditrice aussi aguerrie que Micheline Hontebeyrie a-t-elle négligé de donner ces informations indispensables ? La pratique d'un Roger Pierrot⁸ qui nous apprend l'essentiel d'une manière succincte mais claire ne serait-elle plus en cours aujourd'hui ?

L'annotation est certes très riche, mais il me semble qu'elle pourrait être améliorée un peu, parce que les références peu précises s'y retrouvent également. On peut en citer plusieurs cas. Par exemple, la note 1 de la page 133 de la CorrVL parle d'un « ouvrage » de Lebey sans préciser lequel : « Lebey relata dans son ouvrage l'anecdote de ce brave *“du nom de Rin”* en mentionnant qu'elle lui avait été *“communiqué[e] par Paul Valéry”* ». Tous les lecteurs savent-ils de quel livre il s'agit ? L'éditrice est-elle « toujours deviné[e] » par le public comme Valéry l'est par Lebey⁹ ? C'est peu probable. Si elle avait bien voulu préciser qu'il s'agit de la note 1 de la page 393 du deuxième tome de *Louis-Napoléon Bonaparte et la révolution de 1848* (Paris, Félix Juven, 1908)¹⁰, elle nous aurait rendu un réel service. Une petite ligne supplémentaire n'aurait pas encombré la page 133 où il reste assez d'espace.

Un autre cas similaire se trouve dans la note 1 de la page 231 de la CorrVL, qui fait allusion aux *Crayons* d'Agathe Rouart-Valéry. À propos de la cuisinière des Valéry, Charlotte Lecoq, l'éditrice nous explique, avec citations à l'appui, que « cette *“artiste culinaire”* [...] se plaisait à *“assaisonner de piquantes reparties les agapes”* offertes aux amis *“toujours les mêmes, Pierre Louÿs, les deux André, Gide et Lebey”*. » Toutefois, elle ne dit rien sur le livre (date et lieu d'édition) ni sur la ou les pages d'où sont tirés les passages cités¹¹. On peut se demander si tout le monde sait par cœur les *Crayons* d'Agathe Rouart-Valéry. Il faudrait avoir une assez bonne mémoire pour se rappeler qu'il a été publié en 1999 à Arles par les éditions Actes Sud, que « L'artiste culinaire » est le titre du troisième chapitre (p. 89) et que le reste de la citation provient de la page 107 des *Crayons*.

Un autre cas semblable est une ballade composée en 1897 par Paul Fort, dont le

⁸ Voir Honoré de Balzac, *Lettres à Madame Hanska. Édition établie* par Roger Pierrot, 2 vol., Paris, Robert Laffont, 1990.

⁹ Voir la lettre de Valéry sans date, publiée à la page 23 de la CorrVL : « Cher André, / Je suis toujours deviné, choyé par toi ! »

¹⁰ « Un patriote, sous la révolution, demandait le retour des Français dans sa ville, dût le premier boulet l'emporter. “Que les Français reviennent, disait ce brave, du nom de Rin, dussé-je être frappé par le premier coup qu'ils tireront !” Au siège de la cité, qui suivit peu de temps après, le premier boulet le tua au lit, où il était à côté de sa femme, qui n'eut rien quant à elle. – Communiqué par Paul Valéry. »

¹¹ Alors que dans le BEV85, p. 43, note 8, elle nous a donné les références indispensables des *Crayons*.

refrain est « *Et Valéry sourit toujours !* ». Le poème est mentionné dans la note 1 de la page 259 de la CorrVL, mais l'explication de l'éditrice ne contient rien qui nous apprenne ou qui nous rappelle que la ballade a paru dans le numéro de mars 1897 de *Mercure de France* (p. 580). Ces informations auraient-elles été jugées superflues ? Tout le monde ne serait pas de son avis, témoin Michel Jarrety qui dans son ouvrage *Paul Valéry*¹² indique que cette « Ballade pour enseigner au Monde ce qu'il ne faut pas penser de plusieurs excellents écrivains » a été publiée dans *Mercure de France*, mars 1897.

La correspondance de Valéry et de Gustave Fourment n'est pas mieux traitée que la ballade de Paul Fort. Dans la note 1 de la page 264 de la CorrVL, l'éditrice cite une expression de Valéry ; à l'époque de la lettre écrite le 12 juin 1914, celui-ci « n'avait pas revu “*depuis des siècles*” (disait-il) Gustave Fourment ». Pourtant, elle ne dit pas d'où elle a tiré cette locution adverbiale. Son emploi de l'imparfait (« disait ») suggérerait que Valéry l'aurait utilisée à plusieurs reprises. Il me semble cependant que le syntagme n'apparaît qu'une fois, dans sa lettre à Fourment du 27 avril 1914¹³. Si l'éditrice disposait d'autres témoignages, elle aurait dû nous en donner les références précises, puisque tous les écrits de notre auteur ne sont pas dans la mémoire de tout le monde.

Au lieu de multiplier les exemples – ce qui serait facile mais fastidieux –, je voudrais attirer l'attention sur un autre problème concernant l'établissement du texte. Il s'agit de l'emploi du « sic » qui se rencontre dans plusieurs lettres publiées. Il va sans dire que les épistoliers ont pu se tromper en écrivant rapidement, mais il me semble que l'éditrice considère parfois comme erronés les mots qui ne le sont pas tout à fait.

C'est le cas par exemple du substantif féminin *fastidiosité* qui signifie « lassitude ». Il se lit dans la lettre de Valéry à Lebey du 10 juillet 1916 : « L'énervement et la fastidiosité [*sic*] m'envahissent. Le dégoût. » (CorrVL, p. 298). Le mot est certes absent de la *Base historique du vocabulaire français*¹⁴ et du *Französisches Etymologisches Wörterbuch* de Walther von Wartburg¹⁵, mais il est relevé au sens de « caractère de ce qui est fastidieux » dans le *Trésor de la langue française* de Paul Imbs¹⁶, s.v. *fastidieux* avec une attestation de Zola, *Mes haines* (1866,

¹² Paris, Fayard, 2008, p. 190 et la note 30, p. 1228.

¹³ Voir Paul Valéry – Gustave Fourment, *Correspondance 1887-1933, Introduction, notes et documents* par Octave Nadal, Paris, Gallimard, 1957, p. 180 : « Je ne t'ai pas vu depuis des siècles ! »

¹⁴ Consultable sur le site suivant : <http://www.cnrtl.fr/definition/bhvf/>. Je désigne cette base de données par BHVF.

¹⁵ Bâle, etc., Zbinden, etc., 1922-2002, 25 vol. Je désigne ce dictionnaire par FEW. Voir le t. 3, p. 432a, s.v. *fastidiosus*.

¹⁶ Paris, CNRS et Gallimard, 1971-1994, 16 vol. Je désigne ce dictionnaire par TLF.

p. 287). On en trouve d'autres occurrences plus anciennes : entre autres *Le Théâtre d'agriculture* d'Olivier de Serres¹⁷, ou la lettre de Madame du Deffand à M. Crawford, datée du 3 juin 1766¹⁸. Pourquoi l'éditrice considère-t-elle comme fautif l'emploi du mot chez Valéry ? Ou bien l'indication a-t-il une autre signification ?

Un autre mot qui a embarrassé l'éditrice est l'adjectif *rémunératif* au sens de « qui peut rémunérer ». Il est employé par Lebey dans sa lettre à Valéry du 11 juillet 1906 : « Veux-tu qu'à mon retour je m'efforce de faire comprendre en quelque ministère que la ville de Paris a des excuses à t'adresser pour ne pas t'avoir mis dans quelque bibliothèque pleine de loisirs, et pourtant rémunérative [*sic*]. » (CorrVL, p. 78). C'est un mot absent du TLF, mais la BHVF le cite sous le syntagme *pouvoir rémunératif* avec une attestation de 1790. De son côté, le FEW, t. 10, p. 246b, s.v. *remunerare* enregistre *rémunératif* « qui peut rémunérer, payer les frais » (1770 – Larousse 1923, Merc¹⁹ ; 'peu usité' Larousse 1875 – 1923). Pourquoi l'éditrice a-t-elle considéré ce mot comme erroné ? Si son caractère peu usuel l'a inquiétée, on peut se demander pourquoi d'autres mots qui sont aussi ou plus rares que celui-ci ne l'a pas conduite à recourir à *sic*.

En effet la correspondance de Valéry et de Lebey contient des mots et des emplois rarement attestés. Parmi les hapax, on peut citer par exemple le verbe transitif *décorifier* qui signifie « faire remettre la Légion d'honneur (à quelqu'un) ». Il est employé par Valéry à la fin de sa lettre à Lebey du 28 juin 1919. Voici le contexte :

À lundi peut-être, mon vieux ; je suis touché de ton active affection. Tantôt tu m'héberges, tantôt tu me décorifies, et vraiment je n'ai rien fait pour mérité tout ceci, que

d'être un vieux travailleur, ton ami. (CorrVL, p. 376)

Je n'ai pu trouver d'autres occurrences de ce mot, qui est absent du TLF et de la BHVF. Il pourra être ajouté au FEW, t. 3, p. 26b, s.v. *decorare*.

Les deux épistoliers créent parfois des mots en partant de noms propres. C'est le cas de l'adjectif *fantinisé* au sens de « qui rappelle le style de Fantin-Latour », que

¹⁷ Je cite d'après Olivier de Serres, *Le Théâtre d'agriculture et mesnage des champs*, 3^e édition, Paris, Saugrain, 1605, p. 910 : « Par trop grande repletion d'humeurs cholériques ou phlegmatiques, gros & visqueux, procede la maladie de l'Estomach dite : Fastidiosité, qui est desdain & desgoustement de toutes sortes de viandes, [...] ». C'est l'unique occurrence que nous fournit Frantext.

¹⁸ Voir *Correspondance complète de Mme du Deffand*, publiée avec une introduction par M. le marquis de Sainte-Aulaire, t. 1, Paris, Michel Lévy, 1877, p. 36 : « Je vous avertis que *fastidiosité* est un mot de ma façon et non pas de notre langue... »

¹⁹ « Merc » désigne Louis-Sébastien Mercier, *Néologie* (voir l'édition publiée par Jean-Claude Bonnet, Paris, Belin, 2009). Mais cet ouvrage qui a recueilli l'adjectif *rémunérateur* ne semble pas connaître *rémunératif*.

Lebey a utilisé au début de sa lettre à Valéry du 31 août 1913. Il apparaît dans la phrase suivante :

Je reçois, mon cher Paul, en même temps ce Manet fantinisé si agréable à voir et ta bonne carte plus agréable encore à lire. (CorrVL, p. 249)

À ma connaissance, ce mot qui manque au TLF et à la BHVF ne se retrouve pas ailleurs, et l'étymon *Fantin-Latour* est absent du FEW.

Un autre mot créé à partir d'un nom propre est le verbe intransitif *kerenskiser* au sens de « fréquenter Alexandre Kerenski », dont Valéry s'est servi dans sa lettre à Lebey du 4 août 1918. Alors que celui-ci lui déclare dans sa lettre du 31 juillet 1918 qu'il écrit « tout à Kerensky » et qu'il a « confiance en lui » (CorrVL, p. 353), celui-là est plutôt réticent. Le verbe apparaît dans le contexte suivant :

Je vois que tu Kerenskises beaucoup. Je t'avoue n'avoir pas grand foi dans le personnage. (CorrVL, p. 354)

La phrase est suivie de raisons pour lesquelles Valéry trouve qu'il vaut mieux ne pas trop fréquenter ce personnage pour éviter de devenir suspect aux yeux des Russes. Le verbe *kerenskiser* manque au TLF comme à la BHVF et l'étymon *Kerenski* est absent du FEW. Même si c'est une création éphémère, on pourrait l'ajouter à nos instruments de travail.

Sans être uniques, il y a des mots que les épistoliers utilisent dans un emploi assez rare. On peut citer comme exemple l'adjectif *asphaltique* qui signifie, au figuré, « sombre, triste (en parlant d'une phrase) ». Le mot est certes enregistré dans le TLF, s.v. *asphaltique* et le FEW, t. 25, p. 488b, s.v. *asphaltus*, mais le sens figuré n'y est pas répertorié. Quant à la BHVF, elle ignore le mot même. C'est Valéry qui utilise le verbe dans sa lettre du 10 juillet 1906 où il se plaint d'insomnies. Voici le contexte :

Excuse-moi. Je m'ennuie assez pour craindre de ne t'écrire que de grises, lourdes, asphaltiques phrases. (CorrVL, p. 76)

Cette occurrence mériterait d'être ajoutée à nos instruments de travail.

Un autre mot intéressant est le substantif masculin *nocturnal* au sens de « celui qui se couche à une heure tardive ». C'est Lebey qui l'utilise dans ce sens. Malheureusement, l'occurrence se trouve dans un fragment de lettre cité sans date dans

une note. Voici le contexte :

6 h. – Bigre ! C'est bien matin pour un nocturnal de mon genre qui travaille jusqu'à une heure et ne s'endort jamais avant 2 h. ou 3 h. (CorrVL p. 80, note 1)

De quand date cette lettre ? Elle daterait de 1908 d'après le BEV85, p. 27. Le mot *nocturnal* est absent du TLF et de la BHVF, mais notre emploi, qui ne me semble pas être attesté ailleurs, serait digne d'être relevé et ajouté au FEW, t. 7, p. 163b, s.v. *nocturnus* qui a enregistré l'adjectif *nocturnal* au sens de « nocturne ».

Passons sur d'autres mots²⁰ qui, bien qu'employés dans la correspondance de Valéry et de Lebey, sont mal représentés dans la lexicographie et terminons nos remarques par un petit complément qu'on pourrait apporter à une note de l'éditrice. Il s'agit d'une phrase que Valéry a attribuée à Rivarol dans sa lettre du 17 juillet 1922. Voici ce qu'il dit :

Rivarol, je crois, a dit : « *Il faut que le cœur se brise ou se bronze.* » J'avais bronzé le mien en 3 ans. Le voici brisé, 30 ans après. (CorrVL, p. 412-413)

Dans la note 1 de la page 412 portant sur le nom de Rivarol, l'éditrice se borne à dire qu'il s'agit d'« Antoine Rivaroli *dit* Rivarol (1753-1801) ». Dans son ouvrage cité sur *Paul Valéry*²¹, Michel Jarrety se contente aussi de répéter que la citation provient de Rivarol. Mais la restriction de Valéry (« je crois ») ne devrait-elle pas nous rendre un peu prudents quant à l'attribution ? En effet, il n'est pas difficile de retrouver la vraie source de la citation. Elle ne vient pas de Rivarol, mais de Nicolas Chamfort. Voici ce

²⁰ Ce sont entre autres le substantif *cryptologue*, « celui qui étudie les phénomènes cachés », qu'on lit dans la lettre de Valéry à Lebey, juin-juillet 1907 : « Son [= Gérard de Nerval] voyage en Orient, et quelque chose de tout son esprit, son côté illuminé Cazotte et Rose-Croix, me font penser que l'acacia ne lui était pas inconnu. Qu'en dis-tu, ô cryptologue ? » (CorrVL, p. 127) ; le mot est absent du TLF et du FEW et notre attestation précède celles qui sont recueillies dans la BHVF, encore qu'on en trouve d'autres occurrences plus anciennes, voir par exemple *Bulletin de l'Académie impériale de médecine*, 22, 1856, p. 1243 : « une production végétale encore non étudiée, que ce savant cryptologue est disposé à rattacher aux *cryptococcus*, et qu'on pourrait appeler *cryptococcus salvatoris* » (c'est l'auteur qui souligne). On peut relever également le verbe transitif *recalcifier*, « enrichir l'organisme en calcium (au figuré) », qui est employé par Lebey dans sa lettre à Valéry du 22 octobre 1923 : « Mon affaire marche. Les finances qui la doivent suivre ne me recalcifieront pas avant un an, mais je tiendrai le coup d'ici là avec de l'ardeur et de la ceinture franchement serrée. » (CorrVL, p. 440) ; c'est une première attestation par rapport au TLF, s.v. *recalcifier* qui donne 1925 comme première date ; le mot est absent de la BHVF et du FEW, t. 2, p. 109b, s.v. *calx*. Il n'est pourtant pas difficile de trouver des occurrences antérieures, voir par exemple A. Dechambre (dir.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, t. 12, Paris, Masson et Asselin, 1879, p. 552 : « la dentine, loin de présenter un degré quelconque de décalcification, est au contraire dès lors pour ainsi dire *récalcifiée*, [...] » (c'est l'auteur qui souligne).

²¹ *Op. cit.*, p. 525.

qu'il raconte sur une conversation :

J'ai assisté hier à une conversation philosophique entre M. D... & M. L..., où un mot m'a frappé. M. D... disait : « Peu de personnes et peu de choses m'intéressent ; mais rien ne m'intéresse moins que moi. » M. L... lui répondit : « N'est-ce point par la même raison ? et l'un n'explique-t-il pas l'autre ? – Cela est très bien, ce que vous dites là, reprit froidement M. D... ; mais je vous dis le fait. J'ai été amené là par degrés : en vivant et en voyant les hommes, il faut que le cœur se brise ou se bronze²². »

Ce *M. D.* semble désigner Diderot si l'on en croit Fouquier-Cholet²³, mais peut-être Chamfort aurait attribué à Diderot l'expression qu'il aurait inventée. En tout cas, Rivarol ne semble pas pouvoir être pris comme son auteur. Si Micheline Hontebeyrie avait élucidé la provenance de la citation, elle aurait sans doute appris aux autres valéryens de ne pas suivre toujours notre auteur aveuglément.

Bref, si un travailleur courageux voulait tenir compte de mes observations et, en se basant sur une nouvelle collation des autographes, proposer une édition revue et corrigée de la correspondance de Paul Valéry et d'André Lebey, il rendrait un immense service aux lecteurs qui voudraient goûter « la vertu magique et fragile de la Correspondance²⁴ ». Car toute « étude des moyens d'expression²⁵ » préconisée par Albert Henry devrait se fonder sur une base solide.

²² Nicolas Chamfort, *Œuvres complètes, Édition présentée par Lionel Dax*, t. 2, Paris, Éditions du Sandre, 2009, p. 90. On n'y trouve aucune note sur les personnages.

²³ Voir *Mélanges littéraires et moraux, pouvant faire suite au livre publié en 1827, ayant pour titre : La Société actuelle, ou observations sur nos mœurs, nos goûts et notre esprit*, Saint-Quentin, 1830, p. 422.

²⁴ Lettre de Valéry à Gide, le 16 novembre 1891, dans André Gide, Paul Valéry, *Correspondance 1890-1942, Nouvelle édition établie, présentée et annotée par Peter Fawcett*, Paris, Gallimard, 2009, p. 185.

²⁵ Albert Henry, *Langage et poésie chez Paul Valéry*, Paris, Mercure de France, 1952, p. 25.